



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 juin 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 9 juin 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et du ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritaniens de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie, S. E. M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, du Niger (au nom des trois membres africains du Conseil, à savoir l'Afrique du Sud, le Niger, la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines), de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam à l'occasion de la visioconférence tenue le vendredi 5 juin 2020 sur la question « Paix et sécurité en Afrique ».

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**



Annexe I**Exposé de M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix**

[Original : anglais et français]

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil, en présence de S. E. le Ministre des affaires étrangères de la République islamique de Mauritanie, dont le pays assure actuellement la présidence tournante du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

Mon propos consistera essentiellement à faire le point sur le soutien que la communauté internationale et plus particulièrement la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont fourni, au cours des derniers mois, à la Force conjointe du G5 Sahel dans son processus de montée en puissance opérationnelle. Dans cette optique et comme les membres le savent, à la demande du Conseil, le Secrétariat vient de procéder à une évaluation du soutien de la MINUSMA à la Force conjointe. Les conclusions de cette évaluation ont été prises en compte dans le dernier rapport du Secrétaire général sur la MINUSMA publié le 2 juin 2020 (S/2020/476), dont les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance.

Depuis le dernier débat du Conseil de sécurité sur le Sahel le 15 janvier (voir S/PV.8703) et en dépit du contexte actuel de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la lutte contre le terrorisme et l'enjeu du développement de la région du Sahel continuent de mobiliser aux niveaux régional, continental et international pour endiguer la spirale de la violence et créer un environnement propice à la paix et à la prospérité. Les appels à la mobilisation de ressources additionnelles se poursuivent auprès de partenaires tandis que l'Union africaine et les organisations régionales continuent d'apporter un soutien politique au combat du G5 Sahel contre le terrorisme et la pauvreté.

Depuis l'année dernière, la montée en puissance du G5 Sahel est notable et encourageante, notamment à travers la réforme de son secrétariat permanent et l'élaboration des outils de gestion et d'aide à la décision. Sur le plan opérationnel, des avancées ont été faites dans le renforcement des actions de la Force conjointe dans les domaines de la constitution des forces, dans la révision du concept d'opération de la Force, dans l'opérationnalisation du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme conjoint de commandement à Niamey a permis de renforcer la coordination avec les autres forces internationales. Tous ces efforts ont abouti au lancement par la Force conjointe, d'une opération militaire d'envergure, dénommée « Sama », qui est actuellement en cours et bien avancée.

Dans ce contexte, l'appui de la MINUSMA à la Force conjointe, sous forme de la fourniture d'eau, de rations et de carburant, comme demandé par le Conseil de sécurité, a également été déterminant. Au cours des derniers mois, le taux de consommation et de décaissement de l'aide fournie par la Mission – si généreusement financée par l'Union européenne – est passé de 21 % à près de 50 %. Il me plaît de signaler que, le 3 juin, l'Ambassadeur de l'Union européenne au Mali et le Représentant spécial Annadif ont remis au général Namata Gazama, le commandant de la Force conjointe du G5 Sahel, les clefs du nouveau quartier général temporaire de la Force. Le soutien de la MINUSMA et de l'Union européenne a permis d'achever rapidement la mise en place des structures temporaires.

La fourniture par la Mission d'articles consommables essentiels s'est avérée particulièrement utile, et parfois même déterminante, pour assurer la poursuite des activités de la Force conjointe. Toutefois, et comme le soulignent les rapports du Secrétaire général sur la Force conjointe (S/2020/373) et sur le Mali, les limites du modèle d'appui actuel constituent des obstacles importants. Le transport des rations et du carburant aux contingents de la Force conjointe reste le plus grand défi. La MINUSMA a fait tout son possible pour répondre aux demandes dans la limite de son mandat et de l'accord technique. La Mission a ajouté des lieux de collecte supplémentaires pour les articles consommables essentiels au Mali, aussi près que possible des zones d'opération de la Force conjointe. Cependant, la MINUSMA fonctionne au maximum de sa capacité et ne peut pas aller plus loin dans son appui à la Force conjointe avec le mandat et les ressources qui lui ont été attribués.

Comme le Conseil l'avait demandé, le Secrétariat a procédé à une évaluation. Il a conclu que le soutien international à la Force conjointe restait indispensable, mais que le modèle d'appui actuel n'était pas adapté pour remédier au manque de moyens de transport et d'équipement de la Force conjointe. À cet égard, l'évaluation a recensé plusieurs solutions possibles, qui vont d'un ensemble complet de mesures d'appui à quelques ajustements plus modestes apportés au système existant. Le dispositif d'appui global propose notamment la création d'un bureau d'appui des Nations Unies, distinct et dédié, qui serait chargé de fournir un appui logistique et opérationnel complet, financé par les contributions statutaires ou au moins par un fonds d'affectation spéciale. Il s'agirait d'un arrangement provisoire jusqu'à ce que la Force conjointe du G5 Sahel se dote de sa propre capacité d'appui.

La deuxième catégorie de solutions consiste à régler à court terme les problèmes les plus urgents. Il s'agirait notamment de renforcer la capacité de la Force conjointe du G5 Sahel de se procurer et de fournir des services essentiels ; de procéder à des évacuations sanitaires au-delà du territoire malien ; de modifier le modèle d'appui actuel pour permettre à d'autres partenaires de faire appel à leurs propres sociétés de transport pour assurer la livraison d'articles essentiels dans des lieux plus proches des zones d'opérations de la Force conjointe ; d'autoriser la MINUSMA à effectuer des livraisons d'articles essentiels en dehors de sa zone d'opérations ; ou encore à étendre le soutien génie apporté par la MINUSMA.

Conformément aux résultats de l'évaluation, je voudrais réitérer une nouvelle fois l'appel du Secrétaire général en faveur d'un ensemble complet de mesures d'appui, financé par les contributions mises en recouvrement. Cela permettrait non seulement d'assurer un soutien prévisible et durable, mais aussi de poursuivre plus facilement une stratégie à long terme dans laquelle ce soutien diminuerait progressivement et la Force conjointe serait rendue autonome. En outre, cela permettrait à la MINUSMA de se consacrer entièrement à l'appui au processus de paix et à la stabilisation dans le centre du Mali. Demander à la MINUSMA de faire plus pour remédier au manque de moyens de transport nécessiterait d'élargir le mandat de la Mission. Toute autorisation tendant à ce que la MINUSMA appuie davantage la Force conjointe supposerait des ressources supplémentaires et de collecter des fonds de manière continue et soutenue. Le généreux soutien financier de l'Union européenne a été déterminant pour maintenir l'appui que la MINUSMA a fourni à la Force conjointe jusqu'à présent, et j'exprime ma profonde gratitude à l'Union européenne à cet égard. J'appelle la communauté internationale et les autres donateurs à se manifester et à soutenir cette cause importante.

La Force conjointe du G5 Sahel est sur la bonne voie, mais il reste un long chemin à parcourir. Son renforcement n'est qu'un des volets de l'approche internationale globale qui est requise pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité sévissant au Mali et dans la région du Sahel. L'amélioration de la gouvernance, l'élimination de

la pauvreté et la protection des droits de l'homme de tous les citoyens, y compris les plus démunis, restent essentielles, et il nous faut faire plus pour que ces efforts aient le même poids que les opérations militaires.

Grâce à l'engagement politique au plus haut niveau de ses États contributeurs, la Force conjointe du G5 Sahel a jeté les bases nécessaires pour intégrer les obligations relevant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans la planification, la conduite et l'examen des opérations militaires. Toutefois, d'autres efforts devront être consentis pour respecter pleinement cet engagement. Il est essentiel de prévenir, d'atténuer et de traiter les violations pendant les opérations, l'ONU restant déterminée à continuer d'aider le G5 Sahel à relever les défis, en étroite coordination avec les autres parties prenantes. Le renforcement de la composante Police de la Force conjointe serait une étape importante non seulement pour améliorer la supervision des opérations militaires, mais aussi pour ancrer dans la durée les efforts déployés en les reliant à l'édification de l'État, à la réforme des secteurs judiciaire et pénitentiaire ainsi qu'aux activités menées en application du cadre réglementaire de la Force conjointe pour le contrôle du respect des droits de la personne. À cet égard, je me félicite du lancement du Partenariat pour la stabilité et la sécurité au Sahel. J'invite également la Force conjointe et les États membres du G5 Sahel à ne ménager aucun effort pour l'établissement et la mise en œuvre complets des différents piliers du cadre réglementaire.

Les six derniers mois ont été particulièrement difficiles. L'épidémie de COVID-19 a rendu encore plus complexe une situation en matière sécurité déjà très compliquée et difficile au Sahel. Nous voyons des groupes terroristes et autres dans la région tenter d'exploiter la pandémie afin de saper l'autorité de l'État et de déstabiliser les gouvernements. Les attaques contre les forces nationales et internationales, ainsi que contre les civils, qui restent les premières victimes de l'instabilité, se poursuivent sans relâche. Des innocents meurent chaque jour. Les écoles demeurent fermées et beaucoup se voient refuser l'accès aux services sociaux les plus élémentaires.

Même dans les meilleures circonstances, il faudra des années pour reconstruire les communautés touchées au Sahel et des efforts soutenus pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Nous ne pouvons rester les bras croisés face à de tels pertes et ravages.

La lutte que même la communauté internationale contre le terrorisme ne peut être couronnée de succès que si nous restons unis et suivons une approche globale et conjointe. Malgré un début d'année difficile, quelques faits nouveaux positifs nous donnent de l'espoir. Je me félicite de la création, à la suite du sommet de Pau tenu en janvier, de la Coalition pour le Sahel, qui offre un cadre plus large pour coordonner les initiatives en matière de sécurité, de développement et de gouvernance dans la région. Il restera important que nous continuions à apporter notre soutien aux initiatives régionales, notamment celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que nous avons une responsabilité partagée pour le Sahel. Nous devons chacun tenir la promesse que nous avons faite d'aider à fournir l'assistance et les moyens d'action si indispensables aux populations de la région qui en ont le plus besoin. Tâchons ensemble de trouver une solution qui soit la plus efficace et la plus pratique et qui permette d'apporter un changement durable au profit des plus démunis.

Annexe II**Déclaration de S. E. M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritanien de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie**

[Original : français]

Qu'il me soit permis, de prime abord, de saluer l'initiative de la présidence française d'organiser cette importante séance du Conseil de sécurité qui se déroule dans un contexte international fortement marqué par une crise sanitaire sans précédent dans l'histoire contemporaine des nations, mais également par une situation sécuritaire de plus en plus préoccupante au Sahel avec une recrudescence des attaques terroristes.

Nous sommes très heureux de l'intérêt que le Conseil de sécurité accorde au Sahel et, comme nous voulons bâtir avec le Conseil une relation de confiance, le devoir de loyauté m'intime de lui parler le langage de la vérité et de la franchise.

Au Sahel, la situation sécuritaire se dégrade à vue d'œil et avec une rare constance. Depuis plusieurs années, l'alliance diabolique des groupes terroristes et narcotrafiquants ronge le corps sahélien à coups de métastases successives.

Le Sahel est déjà structurellement fragilisé par le lourd handicap des effets du changement climatique que nous avons longtemps été les seuls à subir, les sécheresses récurrentes ruinant nos fragiles économies agro-pastorales, dépeuplant nos terroirs et jetant à la périphérie de nos grandes villes une population en besoin de perfusion permanente.

L'insécurité et le sous-développement se sont tellement acharnés sur le Sahel, au point qu'il en est profondément meurtri. La violence s'étend chaque jour sur des territoires nouveaux. Mais ne nous trompons pas : la menace sécuritaire qui s'abat sur le Sahel n'est pas seulement une problématique locale, elle est de dimension et de portée globales. Elle mérite en conséquence une riposte mondiale.

Nous sommes toujours légitimement demandeurs au Conseil de sécurité d'une inscription de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Mais parce que nous ne nous résoudrons jamais à l'idée de ne rien faire en attendant cela, nous avons engagé, chacun chez soi et les cinq pays ensemble, une action vigoureuse de reconquête des territoires abandonnés et de secours aux populations en détresse.

Notre objectif n'est pas seulement la reprise en main militaire du terrain pris à nous par les terroristes, mais aussi et surtout de faire revenir dans ces endroits ravagés par de criminels occupants, de faire revenir, dis-je, l'État protecteur et les services publics si essentiels à la vie des gens, l'école et l'hôpital en priorité.

La riposte est aujourd'hui simultanément engagée sur tous les fronts, de la sécurité et du développement, mais le défi est titanesque et les victoires toujours provisoires et réversibles. Il nous faut, à nous et à nos alliés, avoir le souffle long, l'endurance de persévérer et la constance pour aboutir. Sur le terrain, plusieurs actions sont en cours, particulièrement intensifiées depuis janvier 2020 dans la zone ravagée des trois frontières.

C'est avec fierté que je cite ici les victoires éclatantes de ces dernières semaines de l'armée tchadienne contre Boko Haram dans la zone du lac Tchad. Cela démontre que les terroristes peuvent être vaincus et que désormais la peur a changé de camp. Nous autres Sahéliens portons un gène spécifique de résilience : cette remarquable aptitude à faire face nous mènera à la victoire contre les terroristes.

Nous avons l'entêtement et la patience de celui qui sait pertinemment qu'il a raison, fût-il aujourd'hui inapte à le faire valoir. Nous les vaincrons parce que l'avenir nous appartient.

En matière de développement, la Coalition pour le Sahel est un cadre politique, stratégique et opérationnel pertinent, articulé autour de quatre piliers, drainant les efforts vers les domaines de la lutte contre le terrorisme, le renforcement des capacités militaires, l'appui au retour de l'État dans les zones de crise et l'aide au développement.

C'est aussi le lieu de remercier tous les partenaires multilatéraux et bilatéraux pour leur soutien aux pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). J'en citerai ici à titre d'exemple la France, les États-Unis, l'Allemagne, l'Union européenne, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies. Cependant, la mobilisation des fonds pour le financement du Programme d'investissements prioritaires, si essentielle pour nos populations, n'est pas encore au niveau des attentes.

La Présidence mauritanienne mesure combien l'opérationnalisation de cette force conjointe est une entreprise complexe et qui s'inscrit dans le long terme. Nous avons aujourd'hui dépassé le temps des doutes sur la pertinence et la capacité de cette force qui matérialise la volonté des chefs d'État du G5 Sahel à mener ensemble la lutte contre le terrorisme dans leur espace commun. Ainsi, l'appui de nos partenaires sous toutes ses formes, et la coopération avec la Mission des Nations Unies sont à tous égards déterminants.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'accord tripartite entre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la mission de formation de l'Union européenne au Mali et la Force conjointe G5 Sahel, contribuera significativement au renforcement des capacités de la Force conjointe. De tels arrangements techniques devraient être reconduits à l'avenir pour permettre de renforcer et de développer la coopération dans ce champ d'action.

C'est le lieu ici de saluer la collaboration étroite entre la Force conjointe et la MINUSMA. Il y a deux jours l'inauguration du troisième poste de commandement de la Force conjointe au Mali, construit par la MINUSMA sur fonds mis à disposition par l'Union européenne, démontre non seulement la résilience de la Force, mais aussi l'engagement ferme de la communauté internationale à ses côtés.

Et comme nous sommes à quelques jours de la discussion du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur le renouvellement de la MINUSMA (S/2020/481), j'aimerais saisir cette occasion au nom de mes collègues du G5, pour réaffirmer notre soutien ferme à la MINUSMA et à l'extension et au renforcement de son mandat. Sa valeur ajoutée et sa contribution à la stabilité et à la paix au Mali ne sont plus à démontrer.

En conclusion, Monsieur le Président, le Sahel est aujourd'hui une région où convergent presque tous les problèmes du monde. Il a la volonté de s'en relever et de devenir la région des promesses et des opportunités.

Annexe III**Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je remercie les intervenant pour leurs exposés.

La Belgique reste un partenaire engagé des cinq pays du Sahel, ainsi que du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et de sa force conjointe. Nous partageons leur détermination à lutter contre l'insécurité et à promouvoir le développement.

L'action de la Belgique fait également partie des nombreux efforts de l'Union européenne (UE) dans la région, comme en témoigne une nouvelle édition de la réunion annuelle UE-G5 Sahel au niveau des Ministres des affaires étrangères le 12 juin, à la suite du sommet UE-G5 Sahel en avril. Nous nous associons également au lancement de la Coalition pour le Sahel et du Partenariat pour la stabilité et la sécurité au Sahel, et la Défense belge est engagée dans plusieurs missions dans la région, en partenariat avec les forces nationales du G5 Sahel.

Malgré une situation sécuritaire et humanitaire encore très préoccupante, il y a de bonnes nouvelles : l'augmentation des opérations de sécurité sous l'égide de la Force conjointe ces derniers mois et l'adaptation du concept d'opérations. Nous saluons également le rôle de soutien joué par la France à cet égard ; l'inauguration, il y a quelques jours à peine, du quartier général de la Force conjointe à Bamako construit par la MINUSMA et financé par l'UE. Nous espérons qu'il sera utilisé et contribuera ainsi à l'efficacité des opérations futures ; la capacité et l'autonomie accrues du Secrétariat exécutif du G5 Sahel ; plus d'équipement a été livré et d'autres sont en route. Néanmoins, depuis que nous avons rejoint ce Conseil l'an dernier, nous avons toujours encouragé le G5 Sahel à ne pas conditionner les progrès à la disponibilité des ressources ou des équipements. Par exemple, la composante « police », cruciale, en est encore à ses débuts et nous pensons que la poursuite de son opérationnalisation ne dépend que peu de ressources ou d'équipements supplémentaires.

Ceci étant dit, je voudrais souligner que les opérations militaires et les projets de développement ne suffiront pas à eux seuls à vaincre le terrorisme au Sahel, comme ils ne l'ont fait nulle part ailleurs dans le monde. Étant donné que les terroristes formulent des revendications politiques, nous pensons que les combattre nécessite un engagement politique et une appropriation au plus haut niveau pour approfondir les institutions démocratiques du Sahel, rechercher de nouvelles solutions politiques et vaincre le narratif des terroristes. Les actions visant à lutter contre la stigmatisation de groupes ethniques particuliers, à fournir des services de base, y compris la sécurité ainsi que la lutte contre l'impunité, qu'elle soit financière ou pénale, sont probablement à privilégier en priorité.

Une autre question importante concerne les allégations d'exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité des pays du G5 Sahel. Ces allégations sont très sérieuses et méritent un examen approfondi plutôt qu'un rejet pur et simple. Je tiens à assurer le Conseil que la Belgique comprend les énormes défis et fragilités des forces de sécurité de nos partenaires du G5 Sahel. Mais que je sois clair : notre appel au respect de l'état de droit et des droits humains fondamentaux n'est pas simplement philosophique ; c'est à notre avis une condition indispensable pour vaincre le terrorisme. Les progrès en matière de sécurité et de développement sont bien sûr cruciaux, mais si les droits de l'homme et l'état de droit ne sont pas respectés, ces progrès resteront temporaires et le terrorisme et l'insécurité continueront de prospérer.

Pour conclure, je voudrais encourager les cinq pays et la Force conjointe à renforcer la mise en œuvre du cadre de respect des droits de l'homme, soutenu par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, car il s'agit de l'un des principaux outils pouvant aider à prévenir d'éventuelles violations à l'avenir. Dans ce contexte, je voudrais reconnaître que la plupart des pays du G5 Sahel ont accepté ce soutien en ouvrant des bureaux du HCDH dans leur pays afin de bénéficier pleinement de son soutien. Nous encourageons les pays qui ne l'ont pas encore fait à accepter cette offre du Haut-Commissariat aux droits de l'homme d'ouvrir des bureaux dans leur pays.

Annexe IV

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix, et le Ministre des affaires étrangères Cheikh Ahmed, pour leurs exposés. En tant que bonne amie des pays africains, la Chine a soutenu activement les efforts des pays du Sahel pour maintenir la paix, la sécurité et la stabilité et pour promouvoir le développement dans la région. Nous jugeons encourageant de constater que la situation politique au Sahel reste généralement stable, et nous saluons les efforts des pays de la région à cet égard. Entre-temps, nous partageons également les préoccupations des pays de la région concernant les graves problèmes de sécurité que posent le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la violence intercommunautaire. Après avoir étudié attentivement le rapport du Secrétaire général (S/2020/373) et écouté les divers exposés, je souhaite partager les observations suivantes.

Premièrement, il convient de poursuivre les efforts pour soutenir les solutions politiques aux problèmes régionaux. La Chine soutient que les questions africaines devraient être résolues d'une manière africaine et par un processus dirigé et contrôlé par les Africains. Nous espérons que la communauté internationale continuera à respecter la volonté politique des peuples et la souveraineté des pays de la région et à soutenir le rôle important des organisations régionales, notamment l'Union africaine.

Deuxièmement, il convient de poursuivre les efforts pour relever les défis posés par le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Nous nous souvenons encore qu'en mars, le Conseil de sécurité a tenu un débat public (voir S/PV.8743) et adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2020/5) sur la lutte contre le terrorisme en Afrique. Nous espérons que la communauté internationale pourra renforcer une coordination efficace et accroître son soutien et ses investissements dans la lutte contre le terrorisme en Afrique. La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel a joué un rôle important dans le maintien de la paix et de la sécurité régionales. La Chine soutient la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) en apportant une aide logistique à la Force conjointe dans le cadre de son mandat et en renforçant ce dernier avec l'assistance financière nécessaire.

Nous estimons également que les organismes des Nations Unies doivent intensifier leur appui aux pays du Sahel afin de renforcer les capacités en matière de lutte contre le terrorisme. La Chine a fourni 300 millions de yuan d'aide aux opérations de lutte contre le terrorisme au Sahel et à la Force conjointe, et elle continuera de fournir une aide.

Troisièmement, il faut poursuivre les efforts visant à éliminer les causes profondes de l'instabilité régionale. Le sous-développement est une des causes principales de nombreux problèmes au Sahel. Nous espérons que la communauté internationale renforcera son appui aux pays de la région afin d'éliminer la pauvreté et d'améliorer les soins de santé, l'éducation et l'emploi afin qu'ils puissent réaliser les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine de manière plus rapide et efficace. La Chine fournit une aide active aux pays de la région, en particulier en ce qui concerne les infrastructures et la connectivité, notamment en offrant des bourses d'études en Chine.

Quatrièmement, la pandémie continue de toucher gravement la région du Sahel et le continent africain. La Chine espère sincèrement que la communauté internationale collaborera étroitement avec les pays africains pour lutter contre la pandémie et ses

effets socioéconomiques néfastes. À cet égard, notre appui ne doit pas se limiter à de simples slogans politiques, il doit se traduire par des mesures concrètes.

Nous devons aider la MINUSMA à renforcer sa capacité à lutter contre la pandémie. Le Président Xi Jinping a promis que la Chine collaborera avec les pays africains pour lutter contre la pandémie. Nous avons promis de créer un mécanisme de coopération pour que nos hôpitaux travaillent en partenariat avec 30 hôpitaux africains, et pour faire d'un éventuel vaccin un bien commun mondial, tout en veillant à ce que les pays africains et en développement fassent partie des premiers bénéficiaires. Nous espérons que grâce à nos efforts conjoints, nous serons en mesure de donner de l'espoir au Sahel et à l'Afrique tout entière. La Chine sera toujours un partenaire solide des pays africains.

Annexe V

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions sincèrement le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Ministre des affaires étrangères de la Mauritanie de leurs déclarations instructives.

Je tiens en premier lieu à présenter nos plus sincères condoléances aux familles et aux collègues des deux soldats de la paix – un Cambodgien et un Salvadorien – morts récemment au Mali des suites de la maladie à coronavirus.

Le monde est confronté à une grave menace, qui nous touche tous profondément et qui met à l'épreuve notre résilience à tous les niveaux. C'est pourquoi il est plus important que jamais de consolider les progrès accomplis à ce jour en vue de parvenir à la paix et à la sécurité au Sahel.

Nous avons compris et appuyé, par principe et bon sens, le plaidoyer pour un cessez-le-feu dans toutes les situations de conflit durant la pandémie, en espérant que la menace de la pandémie ouvrirait les yeux de certains groupes et les pousserait à cesser leurs opérations. Cependant, la triste réalité est que la région du Sahel continue d'être déstabilisée par des groupes terroristes et la violence intercommunautaire.

Il est profondément perturbant d'observer la détérioration dramatique des conditions de sécurité au Sahel, dans des pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger, en raison d'attaques terroristes contre les civils et les forces de sécurité, mais aussi de la recrudescence de la violence intercommunautaire, exacerbée par les mêmes groupes terroristes, qui ont fait plus de 4 000 morts en 2019 rien que dans ces pays et créé une situation humanitaire désastreuse, avec 14,7 millions de personnes ayant besoin d'une aide et plus de 1,4 million de personnes déplacées dans les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

Une autre source de préoccupation, ce sont la coordination et la coopération croissantes entre les groupes terroristes au Sahel, qui profitent actuellement de la pandémie de COVID-19 pour intensifier leurs attaques et usurper l'autorité de l'État, ainsi que leurs liens avec les syndicats de la criminalité transnationale organisée, qui leur permettent de financer leurs opérations. Cela confirme que nos efforts visant à rétablir la paix et la sécurité dans la région du Sahel doivent se poursuivre et être renforcés.

Il est encourageant d'entendre parler des progrès accomplis durant la période considérée dans l'opérationnalisation de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, ce qui lui a permis de mener un certain nombre d'opérations, et dans la mise en œuvre de plusieurs initiatives de sécurité régionales et internationales nécessaires lancées en vue d'appuyer la Force et la lutte contre le terrorisme dans la région, notamment le groupement de forces Takuba, dans le cadre de l'opération Barkhane, avec l'appui d'un certain nombre de pays, notamment l'Allemagne, la Belgique, l'Estonie, la France, le Niger et le Royaume-Uni ; de la Coalition pour le Sahel ; et grâce aux efforts engagés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le G5 Sahel pour augmenter les effectifs militaires.

D'un autre côté, des problèmes persistent et doivent être réglés promptement pour ouvrir la voie à la pleine opérationnalisation de la Force conjointe, en exigeant le renforcement de la coordination au niveau tripartite – entre l'Union européenne, la Force conjointe et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) – pour combler les lacunes du modèle d'appui utilisé par la MINUSMA.

Comme nous le savons tous, les conditions de sécurité dans la région du Sahel sont complexes et exigent d'adopter une approche globale. Nous saluons donc l'initiative des chefs d'État de la région du G5 Sahel, par l'intermédiaire de la Coalition pour le Sahel, de mettre l'accent sur quatre piliers : les efforts de lutte contre le terrorisme ; le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité ; l'appui au rétablissement de la présence de l'État ; et l'aide au développement.

Nous encourageons les dirigeants du Sahel à garantir la participation active et large des femmes et des jeunes à l'action sur tous ces piliers et aux autres efforts visant à consolider la paix et la sécurité dans la région.

Enfin, nous soulignons l'importance de la responsabilisation et du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire, en particulier dans le cadre des stratégies de lutte contre le terrorisme, en vue de renforcer la crédibilité de tous les efforts et la réceptivité à cet égard.

Annexe VI

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite remercier les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui de leurs contributions importantes et la présidence française d'avoir convoqué cette réunion.

Le nombre croissant d'attaques terroristes contre les civils et les forces de sécurité nationales et régionales dans la région du Sahel est extrêmement préoccupant. L'augmentation du nombre d'attaques aboutit souvent à un retrait de la présence de l'État dans des zones déjà fragiles, ce qui a des répercussions néfastes sur la situation humanitaire sur le terrain. Nous devons donc collaborer encore plus efficacement pour renforcer la présence de l'État et des forces de sécurité dans les zones les plus touchées. À cet égard, nous saluons les efforts des organisations régionales et sous-régionales, notamment l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, visant à coordonner et à continuer de mobiliser des opérations antiterroristes conjointes.

Il est encourageant que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) ait mené un nombre croissant d'opérations au cours des six derniers mois et qu'elle ait renforcé ses capacités. La menace terroriste est souvent transfrontières par nature et doit donc être combattue de cette manière. Il est positif que les pays du G5 Sahel aient pris la décision, au début de l'année, de permettre une plus grande souplesse dans la conduite des opérations de la Force conjointe de part et d'autre des frontières nationales.

Pour que les efforts de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel soient aussi efficaces que possible, nous devons renforcer la coopération entre les divers acteurs qui opèrent dans la région. L'Estonie suit avec attention l'évolution de la situation au Sahel et contribue à rétablir la sécurité et la stabilité de plusieurs manières, notamment en fournissant du personnel à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et à l'opération Barkhane dirigée par la France, et en versant des contributions financières au Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique. En outre, nous participons aux activités du groupement de forces Takuba créé récemment, qui aura pour but spécifique que lutter contre la menace terroriste dans la zone de Liptako-Gourma.

Qu'il me soit permis de souligner qu'il importe de respecter les principes des droits de la personne et le cadre du droit international humanitaire lorsque l'on mène des opérations antiterroristes. Nous félicitons les États du G5 Sahel des mesures qu'ils ont prises pour sensibiliser et former la Force conjointe, ainsi que de leurs annonces concernant les enquêtes sur les violations présumées des droits de l'homme. Nous sommes prêts à continuer d'accompagner ce processus.

Enfin, pour assurer une sécurité de long terme au Sahel, nous devons remédier aux causes profondes de l'instabilité. À cet égard, il faut s'efforcer de réduire la pauvreté et la marginalisation de certains groupes, et de promouvoir l'égalité des genres. Il est extrêmement important de garder ces éléments à l'esprit durant la conception des stratégies et des mandats, en collaboration avec les pays de la région.

Annexe VII

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et le Ministre des affaires étrangères de la Mauritanie de leurs interventions.

Je souhaite adresser nos plus sincères condoléances aux pays du Sahel, ainsi qu'aux familles des victimes, à la suite des violences de ces dernières semaines, notamment au Burkina Faso.

Je souhaite partager deux messages aujourd'hui.

Tout d'abord, la France est convaincue que la communauté internationale peut réussir à stabiliser le Sahel, si elle agit de façon unie et déterminée. La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), sous le commandement résolu du général Namata Gazama, et les armées nationales de ces pays ont récemment multiplié les opérations militaires. Malgré de lourdes pertes, elles ont obtenu des résultats concrets : neutralisation de nombreux terroristes, saisie d'armes et d'équipements, libération d'otages. Ces forces armées gagnent davantage en autonomie et en coordination. Par ailleurs, les pays de la région, dont le Niger, membre du Conseil de sécurité, malgré des moyens limités, font montre de résilience et maintiennent une vie démocratique dynamique. Nous devons saluer leur engagement.

Ensuite, et c'est mon deuxième point, la communauté internationale a accru récemment son soutien, ce qui est un gage pour la réussite de nos efforts collectifs. À la demande des pays du G5 Sahel, la France, conjointement avec l'Union européenne, a soutenu cette année le lancement de la Coalition pour le Sahel. Elle repose sur quatre piliers : lutte contre le terrorisme, renforcement des capacités, retour de l'État et développement économique – parce que toutes ces questions doivent avancer de pair. Cette mobilisation se poursuivra avec la tenue d'une première réunion des Ministres des affaires étrangères de la Coalition, le 12 juin, précédée d'une réunion des Ministres de la défense.

Sur le terrain, le lancement de la Coalition s'est traduit par la mise en place d'un mécanisme de commandement conjoint entre la force française de l'opération Barkhane et les armées du G5 Sahel ; un engagement accru des partenaires, notamment l'Union européenne, mais aussi l'Union africaine, ainsi que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine, qui financent un plan antiterroriste de 2,3 milliards de dollars ; et, enfin, le lancement du groupement de forces Takuba, qui réunit des forces spéciales européennes en accompagnement des forces armées maliennes.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali joue un rôle essentiel dans ce dispositif, grâce au soutien qu'elle apporte aux opérations des forces du G5 Sahel. Nous devons consolider ce soutien des Nations Unies aux pays du Sahel, pour les aider à assurer la sécurité de leurs territoires et de leurs populations.

Annexe VIII

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom des trois pays africains qui sont membres du Conseil de sécurité – l'Afrique du Sud, le Niger et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, je tiens à remercier très sincèrement M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, pour son exposé d'excellente facture et son engagement soutenu en faveur de la stabilisation de la situation au Sahel.

Nous souhaitons la bienvenue au Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritaniens de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie, Président en exercice du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), S. E. M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et le remercions de l'honneur qu'il nous fait en participant aux travaux du Conseil aujourd'hui.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/373) met en évidence les problèmes de sécurité que posent les groupes terroristes armés dans les États du G5 Sahel, pays parmi les plus durement touchés au monde par les difficultés économiques. Ces dernières font peser un fardeau sur nos populations, portant le nombre de déplacés à 1,4 million de personnes, chiffre alarmant. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a également grimpé en flèche, pour atteindre 14,7 millions. Nous exprimons notre vive inquiétude face à ces tendances et soulignons que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le sort des personnes dans le besoin.

En plus de ces facteurs, les effets des changements climatiques, notamment sur l'activité pastorale essentielle pour les économies locales, et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pourraient encore aggraver la situation déjà précaire des populations sahéliennes.

Nous déplorons que les groupes terroristes au Sahel n'aient pas tenu compte de l'appel du Secrétaire général à une trêve humanitaire et qu'ils aient, au contraire, cherché à tirer parti de la pandémie en poursuivant leurs attaques et leur propagande meurtrières.

Nul ne peut nier que, depuis le dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/868), les conditions de sécurité au Sahel se sont détériorées. Un nombre croissant d'attaques asymétriques menées par des groupes terroristes armés ont touché sans discrimination nos forces de défense et de sécurité et les forces alliées telles que l'opération Barkhane, ainsi, malheureusement, que nos populations civiles, en premier lieu les femmes et les enfants.

Face à cette violence sans précédent, les pays du G5 Sahel, qui consacrent entre 15 et 30 % de leur budget au secteur de la défense, ont poursuivi leurs efforts dévoués pour éradiquer le terrorisme, avec l'indéfectible appui de leurs partenaires. C'est grâce à ces efforts que le 3 mars, comme l'indique le rapport, la Force conjointe a libéré six otages au terme d'une opération particulièrement complexe qui a clairement illustré la capacité militaire de la Force, ainsi que la ténacité et le dévouement de ses soldats.

En outre, la Force conjointe du G5 Sahel est active dans de nombreuses zones rouges où elle a exécuté plusieurs opérations avec succès, soit seule, soit avec le soutien de l'opération Barkhane, selon leur nature.

Nous nous félicitons que la situation complexe qui prévaut dans la région du lac Tchad se soit sensiblement améliorée grâce aux excellents résultats de l'opération Colère de Bohoma, menée par l'armée tchadienne, dont le commandant en chef, le Président Idriss Deby Itno, était lui-même sur le champ de bataille.

Dans le même temps, les dispositifs de sécurité du G5 Sahel ont été renforcés avec la création récente, à Niamey (Niger), d'un mécanisme de commandement conjoint pour toutes les forces menant des opérations dans le triangle Liptako-Gourma, et avec l'élargissement, de 50 à 100 kilomètres de part et d'autre des frontières nationales, de la zone d'intervention de la Force conjointe du G5 Sahel.

Les trois membres africains du Conseil, ainsi que Saint-Vincent-et-les Grenadines, apprécient les efforts déployés par la communauté internationale et, en particulier, par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), à l'appui de la Force conjointe du G5 Sahel. La lutte contre le terrorisme en a ainsi été renforcée, notamment avec le lancement de la Coalition pour le Sahel, au sommet de Pau le 13 janvier, et avec la perspective du lancement du groupement de forces Takuba, auquel des forces spéciales européennes participeront.

Dans ce contexte, nous rappelons également le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, adopté en sa 920^e réunion, qui a salué les efforts collaboratifs consentis en vue du déploiement de 3 000 soldats au Sahel pendant six mois.

De même, nous nous félicitons que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine affichent une détermination inentamée à lutter contre le terrorisme et à instaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Sahel. Cela illustre bien la résilience et la résolution des organisations régionales s'agissant des questions qui touchent leurs États membres.

Nous demandons à la communauté internationale d'intensifier son soutien à la lutte contre le terrorisme en renforçant les capacités militaires des États du G5 Sahel, en aidant à restaurer la présence et l'autorité de l'État dans les zones menacées par le terrorisme et également en appuyant les efforts de développement socioéconomique dans les zones touchées.

Nous tenons à réitérer la demande légitime, souvent exprimée par les États du G5 Sahel, de placer la Force conjointe sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Cela renforcerait indéniablement les efforts qu'elle déploie, ainsi que les efforts régionaux et continentaux, et donnerait un nouvel élan à la lutte contre le terrorisme dans le Sahel.

Nous sommes encouragés de constater qu'en dépit des multiples défis auxquels la Force conjointe est confrontée, les États du G5 Sahel se sont efforcés de faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité en acceptant d'adopter une approche qui prenne en compte les questions de genre dans les efforts de constitution des forces, ce qui est le signe d'une reconnaissance claire de la nécessité d'une plus grande participation des femmes aux opérations. Dans ce contexte, nous appelons les organismes compétents des Nations Unies, en particulier ONU-Femmes, et la communauté internationale à fournir le soutien nécessaire pour optimiser ces efforts.

Il est de la plus haute importance de maintenir la question du Sahel en bonne place dans l'ordre du jour international, et ce d'autant plus que nous sommes confrontés à cette crise inédite qu'est la COVID-19.

Comme cela a été rappelé à la quatrième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État du G5 Sahel, tenue le 15 décembre 2019, il est important qu'un plan Marshall soit mis en place pour soutenir les initiatives de développement dans le Sahel.

À l'approche du renouvellement du mandat de la MINUSMA, qui est étroitement lié aux opérations de la Force conjointe du G5 Sahel, les trois membres africains du

Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines nourrissent l'espoir que la prorogation permettra de renforcer le cadre de cette coopération de manière concrète et durable. À cet égard, nous sommes d'avis que l'accent devrait être mis sur l'optimisation du dispositif d'appui actuel afin que ce soutien puisse parvenir aux bataillons de la Force conjointe avec moins de contraintes, tout en renforçant ses capacités et ses compétences. Un appui opérationnel complet doit être fourni à la Force conjointe, tant sur le plan tactique que stratégique.

Pour conclure, qu'il me soit permis de réaffirmer ici l'engagement ferme des États du G5 Sahel à respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire ainsi que leur détermination à mettre en œuvre le cadre réglementaire de contrôle du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. La lutte contre le terrorisme, que ce soit au Sahel ou ailleurs, ne doit pas constituer un fardeau pour les populations civiles ni une source de peur supplémentaire pour elles. Au contraire, elle devrait les libérer de l'emprise des terroristes criminels, dont les attentats ont fait plus de 4 000 morts rien qu'en 2019 dans la région.

Dans la conduite de cette guerre asymétrique, lorsque, malheureusement, des présomptions ou des soupçons de violation ou de comportement inapproprié envers la population civile sont signalés, tout devrait être fait, avec professionnalisme et détermination, pour identifier les auteurs de ces actes et les traduire en justice.

L'efficacité de notre réponse dans notre lutte commune contre le terrorisme au Sahel réside dans notre capacité d'élaborer une stratégie solide, cohérente et intégrée pour relever les défis en matière de sécurité, d'aide humanitaire et de développement.

Annexe IX**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et le représentant du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), le Ministre mauritanien des affaires étrangères, Ismail Ould Cheikh Ahmed, pour leurs exposés.

Nous partageons les évaluations alarmantes concernant la situation au Sahel. Les menaces à la sécurité dans cette partie de l'Afrique restent élevées. Avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les mesures de quarantaine qui y sont liées, les activités terroristes se sont à nouveau intensifiées, et le trafic de drogue ainsi que la criminalité organisée se développent. Presque chaque semaine, hélas, des informations signalant des attaques meurtrières et odieuses nous parviennent.

La pandémie a eu de graves conséquences humanitaires pour la région, qui était déjà dans une situation difficile bien avant la crise actuelle. Les écoles sont fermées, et de plus en plus de personnes ont besoin de nourriture et de soins médicaux. Cet état de fait crée un terreau fertile pour la radicalisation de la population. Dans ce contexte, il faut donc aider les pays de la région à faire effectivement barrage à l'expansion de l'idéologie extrémiste, en commençant par s'attaquer aux graves problèmes socioéconomiques, par renforcer les institutions de l'État et par encourager une culture de respect des droits de l'homme.

Nous appuyons les efforts des États du G5 Sahel pour déployer la Force conjointe afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée. Il semble que, dans un laps de temps relativement court, elle soit déjà devenue un élément important de la sécurité régionale. Nous sommes satisfaits de voir que plusieurs opérations antiterroristes ont été menées avec succès par la Force conjointe au cours de la période considérée. L'amélioration de la planification et de la coordination entre les unités militaires a permis d'accroître l'ampleur et la durée des opérations. Nous nous félicitons de la mise en place à Niamey d'un mécanisme conjoint de coordination entre le G5 Sahel et les autres présences militaires dans la région. Nous espérons que les difficultés actuelles liées au coronavirus seront de nature temporaire et que la Force conjointe pourra reprendre ses opérations dans un avenir proche.

Nous sommes convaincus de l'importance de prendre de nouvelles mesures coordonnées, tant côté africain que de la part de la communauté internationale, pour lutter contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne. Nous soutenons l'initiative de l'Union africaine de préparer un plan pour le déploiement dans la région de la Force africaine prépositionnée. Nous prenons acte de la décision opportune de l'Union économique et monétaire ouest-africaine d'adopter un plan d'action pour financer la lutte contre le terrorisme dans la région jusqu'en 2024.

Il est évident que le fonctionnement optimal de la Force conjointe du G5 Sahel est tributaire de deux facteurs importants : assurer son financement stable et prévisible et fournir une assistance appropriée en matière de transport et de logistique. Nous constatons que les fonds promis par les donateurs étrangers arrivent progressivement dans la région. Nous sommes favorables à l'appui que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) fournit à la Force conjointe, conformément au mandat défini dans la résolution 2480 (2019). Nous sommes prêts à envisager les solutions permettant d'améliorer l'assistance fournie par la MINUSMA qui figurent dans le récent rapport du Secrétaire général sur le Mali (S/2020/476).

La Russie suit de près l'évolution de la situation dans la région. Nous fournissons déjà à un certain nombre de pays une assistance militaire et technique appropriée et une formation pour les personnels militaire et de police. D'une manière générale, nous sommes persuadés que, dans un proche avenir, les forces armées de la région du Sahel s'avèreront un outil encore plus efficace pour rétablir et maintenir la paix en Afrique de l'Ouest.

Annexe X**Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et S. E. le Ministre mauritanien des affaires étrangères pour leurs exposés.

Je veux tout d'abord rendre hommage aux contingents de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), aux soldats de la paix des Nations Unies qui servent à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), aux forces internationales déployées dans le cadre de l'opération Barkhane et à tous ceux qui travaillent à apporter la paix et la sécurité aux populations du Sahel.

Nos pensées vont aux familles de ceux qui ont payé le prix ultime au service de cette cause, et aux civils innocents qui continuent à subir les conséquences de la détérioration des conditions de sécurité au Sahel. Pas plus tard que le week-end dernier, trois attaques menées par des groupes armés jihadistes dans le nord et dans l'est du Burkina Faso ont fait une cinquantaine de victimes. Le Royaume-Uni condamne avec force toutes ces attaques et appelle toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et à assurer la protection des civils.

Depuis le dernier débat du Conseil consacré à la situation au Sahel (voir S/PV.8670), la maladie à coronavirus (COVID-19) a engendré de nouveaux défis pour la stabilité et le développement de la région, accroissant la pression sur les ressources limitées des États et risquant de détourner l'attention internationale de la lutte contre les facteurs d'instabilité. En réponse, le Royaume-Uni appuie les gouvernements et ses partenaires de mise en œuvre de l'aide humanitaire au Sahel afin de gérer des besoins sanitaires et humanitaires qui vont croissant.

Sachant que ces pays seront également gravement touchés par les effets secondaires de la COVID-19, nous aidons aussi les gouvernements de la région à faire face aux conséquences socioéconomiques à long terme de la pandémie. Cet appui vient s'ajouter aux 665 millions de dollars que le Royaume-Uni a versé, d'une part, aux efforts mondiaux pour développer des vaccins, des traitements et des tests pour la COVID-19 et, d'autre part, au Fonds monétaire international pour soutenir les économies vulnérables.

Dans ce contexte très difficile, nous saluons les efforts déployés par les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et leurs partenaires pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité et faire face aux menaces transfrontières. Nous notons avec satisfaction l'amélioration des résultats opérationnels et des moyens d'action de la Force conjointe, ainsi que la coordination toujours plus étroite avec les forces régionales et internationales.

Le Royaume-Uni est fier d'appuyer les efforts de stabilisation du Sahel, tant par le déploiement de soldats de la paix au sein de la MINUSMA dans le courant de l'année que par le biais de son assistance non militaire à l'opération Barkhane et de sa contribution à la mission de formation de l'Union européenne au Mali. Nous soutenons également la Force conjointe du G5 Sahel elle-même au travers des contributions bilatérales du Royaume-Uni qui s'élèvent à ce jour à 3,4 millions de dollars, en plus de nos contributions par le biais d'autres organisations. Nous espérons que tous les partenaires qui se sont engagés à soutenir la Force verseront l'intégralité des contributions annoncées.

Je rappelle qu'il ne saurait y avoir de paix ni de sécurité durables au Sahel sans la protection et la promotion des droits de l'homme et le respect du droit international humanitaire. Le Royaume-Uni se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre réglementaire de la Force conjointe pour le contrôle du respect des droits de la personne, mais tient à souligner que tous les signalements de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, qu'ils soient le fait de groupes extrémistes violents, de milices « d'autodéfense » ou des forces de sécurité de l'État, doivent faire l'objet d'un suivi. Cela est essentiel pour prévenir non seulement les souffrances humaines mais aussi l'impunité, renforcer le contrat social entre les citoyens et l'État et éviter de créer des griefs qui alimentent la violence. Nous exhortons les Gouvernements du G5 Sahel à veiller à ce que toute allégation de violation commise par leurs forces de sécurité fasse l'objet d'une enquête approfondie et transparente et que tous les auteurs soient traduits en justice.

Le Royaume-Uni est également préoccupé par les pressions croissantes exercées sur l'accès humanitaire dans la région. Il est essentiel que toutes les parties respectent la neutralité et l'impartialité des acteurs humanitaires et facilitent un accès sans entrave afin de garantir que l'aide d'urgence parvienne à ceux qui en ont besoin.

Pour terminer, le Royaume-Uni continuera à jouer son rôle, en œuvrant avec l'ONU, les États du G5 Sahel et tous ses partenaires dans la région à la recherche de la paix, de la stabilité, du développement durable et de la justice pour les populations du Sahel.

Annexe XI**Déclaration de M^{me} Cherith Norman Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé aujourd'hui. La situation au Sahel reste l'une des principales sources de préoccupation des États-Unis concernant la sécurité en Afrique. À cela s'ajoutent les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus qui rendent d'autant plus importante la collaboration de la communauté internationale.

La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) reste la solution à long terme pour rétablir la sécurité au Sahel. Les États-Unis s'engagent à soutenir la Force conjointe en lui fournissant, sur une base bilatérale, du matériel, une formation et des conseils afin de combler les lacunes critiques en matière de capacités, et continuent à appeler d'autres pays à faire de même. Nous nous félicitons des progrès réguliers réalisés ces derniers mois par les opérations de la Force conjointe.

Toutefois, les opérations de la Force conjointe ne suffiront pas à elles seules. Les causes profondes des conflits doivent être traitées par une aide humanitaire coordonnée et une assistance à long terme dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la gouvernance citoyenne, de la démocratie et des droits de l'homme.

Nous exhortons les parties signataires de l'Accord issu du processus d'Alger à respecter leurs engagements et à mettre rapidement en œuvre ce dont ils sont convenus. Les dispositions de l'accord auront un effet stabilisateur non seulement dans le nord du Mali mais aussi dans toute la région du Sahel. Une fois que le Gouvernement malien et ceux de ses partenaires auront pris des mesures concrètes et de fond concernant l'accord, ils pourront concentrer davantage de ressources et d'attention sur les menaces terroristes qui se propagent dans la région.

La viabilité de nos efforts collectifs pour stabiliser la région dépendra des progrès réalisés par les gouvernements, la société civile et le secteur privé des États du G5 Sahel afin de créer une gouvernance efficace et répondant aux besoins des citoyens, d'accroître l'accès aux possibilités de développement pour tous les citoyens et de respecter et faire siens les droits de l'homme, la responsabilité et l'intégration. Il sera également essentiel de renforcer la participation réelle des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés à la prise de décision. Ensemble, ces efforts peuvent aboutir à une paix et à une stabilité durables et libérer le potentiel de cette région vitale et de sa population.

Annexe XII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie de leurs exposés très instructifs le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et S. E. M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, représentant du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et Ministre des affaires étrangères de la Mauritanie.

Le Viet Nam est très préoccupé par les conditions de sécurité au Sahel, les attaques terroristes contre les civils, les soldats de la paix et les forces de sécurité s'étant multipliés dans les pays de la région. Le Viet Nam adresse ses plus sincères condoléances aux gouvernements et aux familles de ceux qui ont perdu la vie dans les attaques commises récemment au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad. Les auteurs de ces actes barbares doivent être traduits en justice.

Le Viet Nam est également préoccupé par le retrait de la présence de l'État dans les zones concernées et par la nouvelle détérioration de la situation humanitaire dans la région. Au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad, 14,7 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. En outre, l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) fait courir à la région du Sahel le risque d'une aggravation de l'instabilité et de l'insécurité.

Le Viet Nam salue les initiatives visant à renforcer les capacités de la région, notamment les ateliers sur le rôle des femmes, les évaluations nationales réalisées au Mali concernant le renforcement des capacités en matière de genre et de droits de l'homme pour les acteurs du secteur de la sécurité des pays du G5 Sahel, ainsi qu'un atelier régional sur le suivi des droits de l'homme et la protection des sources, des victimes et des témoins au Niger.

Le Viet Nam salue les efforts déployés par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) en réponse aux demandes présentées par la Force conjointe du G5 Sahel. Nous appelons la communauté internationale à épauler la MINUSMA et d'autres organisations dans l'accomplissement de leurs tâches et de leurs mandats en appui aux opérations de la Force conjointe du G5 Sahel.

Dans ce contexte, ma délégation souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, nous exhortons toutes les parties concernées à poursuivre la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Sans des efforts collectifs, une volonté forte et la collaboration, la région ne peut remporter ce combat.

Deuxièmement, nous appelons également les Gouvernements des pays du Sahel, les organisations régionales et internationales et les autres partenaires à renforcer leur coopération pour s'attaquer aux causes profondes du terrorisme. Nous nous joignons au Secrétaire général pour saluer le plan d'action visant à éliminer le terrorisme pour la période 2020-2024, qui a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le 21 décembre 2019. Nous nous félicitons également des résultats du sixième sommet annuel des chefs d'État du G5 Sahel, tenu le 25 février 2020; du sommet de Pau, en janvier; et de la visioconférence de haut niveau entre l'Union européenne et les chefs d'État du G5 Sahel, organisée le 28 avril 2019.

Troisièmement, nous exhortons les gouvernements et les autres parties concernées à respecter leurs obligations et leurs responsabilités en matière de mise en œuvre du droit international humanitaire et de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne sans entrave à ceux qui en ont le plus besoin. En outre, il est urgent

d'élaborer un plan exhaustif et de mettre en place une coordination globale entre les Gouvernements du Sahel, les organisations internationales et les autres partenaires dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Quatrièmement, nous appelons à une approche cohérente et intégrée des défis en matière de sécurité, humanitaires, de changements climatiques et de développement dans la région. Les différents acteurs doivent améliorer la coordination, l'échange d'informations, la transparence et le soutien mutuel par le biais de la Coalition pour le Sahel. Il devrait également y avoir davantage d'ateliers, de séminaires sur le renforcement des capacités et de cours de formation pour les femmes et les jeunes sur le développement durable dans la région.

Pour terminer, nous saluons les efforts inlassables de la MINUSMA, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et du mécanisme de commandement conjoint de la Coalition pour le Sahel.

Nous appelons l'ONU, les partenaires internationaux et toutes les parties en Afrique de l'Ouest et au Sahel à resserrer leur coopération, à redoubler d'efforts dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, à assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire et à faire front commun contre la pandémie de COVID-19.
